



CIRCULAIRE N° 2887

DU 25/09/2009

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	Comptage des élèves – 30-09-09 – Ecoles fondamentales ordinaires de la Communauté française – SIEL		
DESTINATAIRE	Direction	Réseau d'enseignement CF	
RÉSEAUX	Fondamental Communauté Française		
PÉRIODE	septembre 2009		

Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires du réseau Communauté française,

POUR INFORMATION :

- Aux membres du Service d'Inspection,
- Aux membres du Service de Vérification,

ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE
CONTACT	Karim Abgar (02 690 88 49, karim.abgar@cfwb.be)
DOCUMENTS A RENVOYER	
DATE LIMITE D'ENVOI	urgent

Objet : Comptage des élèves – 30-09-09 – Ecoles fondamentales ordinaires de la Communauté française – SIEL

Madame, Monsieur,

Je vous informe que toutes les écoles de l'enseignement fondamental ordinaire du réseau de la Communauté française doivent dorénavant encoder leurs données élèves dans l'application **SIEL** et ce **dès le 30 septembre 2009**.

Dans le cadre de la constitution des fichiers devant servir au comptage des élèves et au contrôle de l'inscription scolaire, veuillez donc procéder à l'encodage dans SIEL de **tous** les élèves inscrits dans votre école (y compris les élèves libres) :

- le **mercredi 30 septembre 2009** à la **dernière** heure de cours

Pour toutes questions relatives à l'application SIEL, prière de contacter **votre chargé de mission** à la Communauté française.

Je sais que je peux compter sur votre collaboration attentive.

Pour la Directrice générale absente,
Le Directeur général adjoint,

Marc VAN RIET